



Lettre d'information du chantier d'insertion

Novembre 2010

N°48

LA TOUR DU BOST

Contact :

TREMLIN Homme et Patrimoine
Siège social : Maison Rabat
Branchions
71700 MARTAILLY-LES-BRANCION
Siège administratif :
10, Rue des Juifs
71710 MONTCENIS
Tél. / Fax : 03 85 80 42 24
tremplin.hp@free.fr
<http://www.tremplinhp.com>
<http://www.tourdubost.com>

TREMLIN
Homme et Patrimoine

Ce mois ci, nous commençons le journal par ce que l'on pourrait appeler un « coup de gueule » ceci, par rapport à l'article du journal de Saône-et-Loire paru le dimanche 7 novembre dernier.

En effet, nous sommes mécontents d'être considérés comme de simples exécutants que Tremplin Homme et Patrimoine a « fourni » et nous en profitons pour rappeler que les travaux de réflexion, de recherche et d'installation ont été conduits par nos soins.

Cela fait maintenant 15 jours que nous avons un nouveau technicien à la Tour, Philippe Bondouy, et il est plein de compétences en charpente. Cela va beaucoup nous être utile vu le travail qu'il y a à réaliser. Nous comptons tous sur lui et espérons qu'il s'intègre bien à l'équipe et qu'il se plaise sur le chantier.

La poutre et les aisseliers étant installés, nous passons à l'étape suivante, c'est-à-dire l'installation du plancher du 3ème étage.

Pour ce faire, nous avons eu pas mal de difficultés pour mettre en place le système de levage pour pouvoir soulever et monter les solives qui pèsent chacune 350 kg et quelques pièces d'échafaudage.

Le moyen de levage étant trouvé, nous nous sommes aperçus que l'échafaudage n'était pas assez renforcé, nous avons alors tout mis en œuvre pour le consolider davantage : câble de sécurité, lien de renforcement.



Après avoir bûché et percé les éléments du mur Ouest pour pouvoir installer les solives, nous avons tracé la muralière pour faire une coupe dite en sifflet ou en biseau, pour enfin la mettre en place, la difficulté principale étant de la mettre de niveau.

La muralière installée, nous avons maçonné l'assise.



Suite à cela, nous avons tracé au cordex le niveau correspondant au-dessus des solives ce qui nous permettra de respecter le niveau.



Pour mettre en place les solives nous avons pris la cote correspondant à la distance entre la muralière et la poutre maîtresse à laquelle nous avons ajouté 30cm (10 cm pour la profondeur du trou et 20 cm pour l'entaille qui repose sur la poutre maîtresse).



Nous avons reporté les cotes sur la solive, entaillée pour l'encoche à mi-bois et enfin, posé la solive à l'aide d'un palan à chaîne et une élingue.



Nous tenons à remercier Pierre pour le matériel qu'il nous prête et pour le temps qu'il nous accorde afin d'avancer les solives au pieds de l'échafaudage avec son merlot.

Nous souhaitons bonne chance à nos deux collègues : Corinne et Nicolas qui nous ont quittés pour fin de contrat.

Avec le concours de :

Conseil Général de Saône-et-Loire



DIRECCTE 71



Fonds Social Européen



Le PLIE CCM



La Communauté
Creusot-Montceau



Direction Régionale des Affaires
Culturelles De Bourgogne



Fédération Française du Bâtiment



Pôle Emploi

